



Programme de la liste des candidats libres : El Wafa (2017 – 2022)

Les membres de la communauté algérienne qu'ils soient en Afrique, dans les pays arabes, en Asie ou en Océanie partagent les mêmes soucis en tant qu'immigrés loin du pays natal, mais ces soucis diffèrent d'un pays à un autre et restent tributaires des lois des pays d'accueil, des accords bilatéraux et des conventions internationales.

La diaspora algérienne dans certains pays a des origines historiques, tel est le cas pour des pays frères comme la Tunisie, le Maroc et la Syrie, elle augmente dans les pays du Moyen-Orient et dans le Golf, cette diaspora a apporté un plus à ces pays d'accueil notamment dans les domaines de l'éducation, les médias, la santé, pétrole et gaz, etc., la communauté algérienne vivant dans les pays asiatiques et océaniques ont des besoins qui peuvent différer des pays cités au préalable.

La liste des candidats libres « El Wafa », que est présidée par M. Mohamed Gahche, est constituée de membres cultivés et qui jouissent d'une solide expérience internationale, ce qui les habilite à guider notre communauté algérienne dans ces régions. Nous souhaitons vous présenter les principaux points autour desquels tourneront nos interventions au Parlement algérien, dans le cas où nous y siégerons.

1. Les conventions médicales

Un grand nombre de personnes de notre communauté dans le Maghreb, surtout en Tunisie et au Maroc vivent une forme d'exclusion qui est due à la situation sociale qu'ils vivent. A titre d'exemple, dans une multitude de cas où la maladie est chronique ou nécessite une opération chirurgicale coûteuse, les membres de notre communauté résidant en : Tunisie, Maroc, Niger, Lybie et Mauritanie et de par le fait que ces pays soient limitrophes avec l'Algérie, ont la possibilité d'entrer sur le territoire algérien et se rendre dans les hôpitaux publics et privés.

Notre proposition d'attribuer la carte Chiffa, à utiliser dans les hôpitaux algériens publics et privés, sera bénéfique aux membres de la communauté algérienne qui peuvent traverser les frontières algériennes et recevoir les soins dans nos hôpitaux dans le cas où ils ne peuvent le faire dans leurs pays de résidence.

Nos frères et sœurs



Nous vous promettons que, si nous serons élus, et si Dieu le veut, nous défendrons avec force la réalisation de cette proposition.

2. La retraite pour les membres de la communauté algérienne dans les pays qui n'offrent pas de système de retraite pour les résidents

Cette catégorie que se compte par milliers et qui se trouve au niveau des pays du Golfe, et dont les membres subviennent à leurs besoins grâce seulement à des salaires mensuels, la participation des membres de notre communauté dans le paiement de ce qui leur incombe financièrement afin de leur permettre de participer au niveau de la Caisse de retraite dans le pays d'origine.

Notre proposition pour la Caisse de retraite va renflouer les caisses de l'Etat et de la même assurer une retraite pour les membres de la communauté algérienne une fois de retour en Algérie. Vous découvrirez le détail de notre programme de retraite sur notre site web :

www.MohamedGahcheWorkingForYou.com

Nous rencontrons le problème de retraite pour les contractants dans différents pays. Alors que beaucoup d'entre eux sont au seuil de la retraite dont la majorité n'a pas la possibilité de trouver des portes de travail dans les pays d'accueil après la retraite

Nos frères et sœurs

Nous vous promettons que, si nous serons élus, et si Dieu le veut, nous défendrons avec force la réalisation de cette proposition.

3. L'activation du quota du Hadj

Nous visons l'activation d'un quota du Hadj qui englobera les membres de la communauté qui ne répondent pas aux exigences des lois des pays de résidence. Notre proposition d'octroyer un pourcentage des passeports du Hadj et de l'Omra pour nos compatriotes résidant en Tunisie ou au Maroc, ou dans tout autre pays qui vit la même situation, amoindrira du sentiment d'exclusion qu'ils vivent.

Observation : la loi du quota du Hadj est relative à la population, les Algériens ayant un titre de séjour seulement dans les pays d'accueil n'ont pas le droit de participer au tirage du quota du Hadj.

Nos frères et sœurs



Nous vous promettons que, si nous serons élus, et si Dieu le veut, nous défendrons avec force la réalisation de cette proposition.

4. Equivalence des diplômes et de l'expérience des enseignants universitaires dans les universités internationales

Les enseignants universitaires qu'ils aient débuté leurs carrières en tant que maitres assistants dans les universités algériennes ou qu'ils se soient gradués ou ont développé leurs compétences professionnelles ou scientifiques à l'étranger, représentent une richesse scientifique pour notre pays et sont les ambassadeurs de l'Algérie à l'étranger.

Notre proposition qui cherche à établir un système d'équivalence équitable et juste des diplômes et des expériences professionnelles entre les universités algériennes et les universités étrangères, pourrait motiver le retour des enseignants universitaires en Algérie, ce qui enrichira les universités et centres de recherche algériens et favorisera le transfert des connaissances vers notre pays et ses enfants.

Nos frères et sœurs

Nous vous promettons que, si nous serons élus, et si Dieu le veut, nous défendrons avec force la réalisation de cette proposition.

5. Le service militaire

Nous allons travailler avec le Ministère de la Défense Nationale et le Ministère des Affaires Etrangères ainsi que la communauté algérienne et les autres ministères concernés, sur la possibilité d'envoyer une commission militaire aux pays d'accueil, afin de régulariser la question du service national, que ce soit par la dispense ou par le recrutement des enfants de notre communauté qui se comptent par milliers. Nous veillerons à l'accélération du déroulement de cette opération au niveau de l'antenne militaire à l'étranger.

Observation : Nous demandons à toutes les associations et mouvements associatifs ainsi qu'à tous les membres de notre communauté résidant dans les pays étrangers, d'encourager les Algériens qui se sont introduits dans ces pays de façon illégale et dont la situation légale n'a pas encore été régularisée dans les pays d'accueil, à prendre contact avec le consulat et l'antenne militaire pour se présenter et fournir une photocopie conforme à l'original de leurs cartes et de leur identité algérienne afin de la transmettre à la direction du service national du Ministère de la Défense Nationale dans le but de cesser de les rechercher en Algérie, car dans



le cas où trois correspondances furent envoyées et demeurées sans réponse, les choses peuvent s'aggraver.

Nos frères et sœurs

Nous vous promettons que, si nous serons élus, et si Dieu le veut, nous défendrons avec force la réalisation de cette proposition.

6. Augmentation de la valeur non imposable lors du déménagement définitif au pays :

M. Mohamed Gahche avait déjà proposé lors de ses interventions au sein du Parlement algérien à maintes reprises dont la dernière remonte au 2 novembre 2011, l'augmentation de la valeur non imposable lors du déménagement définitif au pays, de 200 millions de centimes à 500 millions de centimes, ou bien un milliard de centimes en cas de transport d'un atelier de production au pays (Algérie) et ce, pour les motifs suivants :

- Augmentation des prix : Augmentation des prix de la technologie et ce taux n'a pas changé depuis des dizaines d'années.
- Le citoyen algérien désireux de rentrer de manière définitive ne peut pas couvrir ses propres exigences moyennant 200.000.000 centimes ou 300.000.000 centimes

Observer la valeur globale d'une personne ou d'une famille. Alors la question est : Si une personne résidant à l'étranger a droit à 300 millions de centimes une fois dans sa vie, et en contrepartie, une femme algérienne résidant à l'étranger ayant droit au même taux de 300 millions de centimes. Dans le cas où ils se marient et qu'ils désirent rentrer en Algérie de manière définitive, à ce moment là, ils n'auront droit qu'à 300 millions de centimes. Cela, est-il logique ?

Nos frères et sœurs

Nous vous promettons, si nous serons élus, si Dieu le veut, de travailler dur afin de réaliser notre proposition et faire en sorte qu'elle soit recevable pour satisfaire chacune des parties.

7. Le moteur et le type du véhicule au moment de rentrer définitivement au pays (déménagement) :

M. Mohamed Gahche a procédé auparavant à des interventions au sein du Parlement algérien concernant la question de l'entrée définitivement (déménagement), entre autres, nous citons



l'intervention du 14 novembre 2009 durant laquelle il avait abordé la question du moteur et du type du véhicule déterminé par une puissance de moteur n'excédant pas 2.0 et c'est l'unique préoccupation de nombreux membres de notre communauté.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, de travailler dur afin de résoudre ce problème.

8. Changement et substitution du taux d'intérêt par des services de gestion dans les banques algériennes :

M. Mohamed Gahche avait déjà proposé lors de l'intervention du 5 juin 2011 au Parlement algérien, le changement et substitution du taux d'intérêt par des services de gestion dans les banques algériennes, en cas de crédits pour logement ou investissement, ou dans le cadre de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) ou la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), afin de permettre à notre communauté à l'étranger et aux membres de notre nation algérienne à l'intérieur, de s'investir pleinement dans tous les secteurs.

Nos frères et sœurs :

Nous vous promettons, si nous serons élus, si Dieu le veut, de travailler dur avec le Ministère des affaires religieuses, le Ministère des finances ainsi que les Ministères concernés, afin de concrétiser cette proposition en portant intérêt au citoyen et au pays.

9. Ouverture d'antennes bancaires dans les aéroports et les ports tout au long de l'année 24/7 :

M. Mohamed Gahche avait déjà proposé au gouvernement lors de l'intervention du 16 juin 2011 au Parlement algérien, l'ouverture d'antennes bancaires algériennes tout au long des jours de la semaine, en prenant en considération les vendredis et les samedis, dans tous les aéroports et les ports algériens, afin de faciliter le voyage aux membres de notre communauté algérienne, en particulier que la majorité d'entre eux n'ont pas de proches ou d'amis pour les attendre dans ces aéroports et ports.

Alors, quel sera le sort du voyageur s'il doit procéder au change de la devise au marché noir ?

Nos frères et sœurs :

Nous vous promettons, si nous serons élus, si Dieu le veut, de travailler dur avec le Ministère



des finances et les Ministères concernés, afin de concrétiser cette proposition.

10. Ouverture d'une antenne bancaire algérienne à l'étranger :

M. Mohamed Gahche a émis de nombreuses propositions lors de mes interventions au Parlement algérien dont la dernière remonte au 2 novembre 2011, sur la nécessité d'ouvrir une antenne bancaire algérienne ou même commune à l'étranger, vu son importance économique et ses grands revenus pour le pays et pour le citoyen, cependant, les Etats bénéficient de la devise et le citoyen sera en sécurité, en particulier, à l'ombre des vigoureuses lois internationales.

Cependant, l'antenne bancaire permettra aux membres de notre communauté, d'envoyer des mandats électroniques en devise, ce qui atténuera le danger dans les aéroports internationaux.

Nos frères et sœurs :

Nous vous promettons, si nous serons élus, si Dieu le veut, de travailler dur avec le Ministère des finances, des affaires étrangères, la communauté algérienne à l'étranger ainsi qu'avec tous les Ministères concernés, afin de concrétiser cette proposition.

11. Réalisation de WESTERN UNION :

M. Mohamed Gahche avait proposé lors de son intervention du 5 juin 2011 au Parlement algérien, l'importance de WESTERN UNION pour de nombreux algériens qui poursuivent leurs études supérieures dans les universités mondiales, en particulier, en ce qui concerne les parents en Algérie qui aident leurs enfants étudiants à l'étranger à couvrir les frais des études et d'hébergement et autres, cependant, la philosophie de WESTERN UNION est d'envoyer la devise « **de qui** » et « **à qui** », toutefois, en Algérie, la devise est transmise de l'étranger vers l'Algérie uniquement.

Nos frères et sœurs :

Nous vous promettons, si nous serons élus, si Dieu le veut, de travailler dur avec le Ministère des finances et les Ministères concernés, afin de réaliser WESTERN UNION, ainsi, les parents des étudiants auront la possibilité d'acquitter les factures des frais de leurs enfants à l'étranger, dans le cadre de ce qui est stipulé par la loi et la législation algérienne.

12. Air Algérie – Réduction des prix en accord avec les sociétés étrangères :

D'une part et selon la théorie économique, la réduction des prix entraîne l'augmentation de la



demande, ce qui entraîne à son tour l'augmentation des bénéficiaires. D'autre part, notre communauté algérienne à l'étranger se compte par millions, cependant, l'afflux de millions d'Algériens en visite au pays mère, est considéré comme une carte gagnante pour Air Algérie.

Toutefois, nous veillerons à la réduction des prix afin qu'ils rivalisent avec les compagnies étrangères. Ainsi que la réduction des prix pour les familles nombreuses a revenu limité, en prenant en considération les étudiants et les enfants.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur avec le Ministère du transport, le Ministère des finances, les Ministères concernés ainsi que la Direction d'Air Algérie, afin de concrétiser cette proposition projet.

13. Demande de viande hallal dans les compagnies aériennes étrangères en destination d'Algérie :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère du transport, le Ministère des affaires étrangères, la communauté algérienne à l'étranger ainsi que la Direction d'Air Algérie à inciter les compagnies aériennes étrangères transportant nos voyageurs en destination de l'Algérie, à ce que le repas servi au voyageur soit hallal et ne comportant pas la mention :

(وجبة خالية من لحم الخنزير)
Repas sans viande de porc
Meal does contain pork

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur avec les Ministères concernés afin de concrétiser cette proposition.

14. Attribution de 5 % ou 10 % de chaque groupe d'habitation au profit des membres de notre communauté à l'étranger :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère de l'habitat, le Ministère des affaires étrangères, la communauté algérienne à l'étranger et les Ministères concernés, à inciter les entrepreneurs à attribuer 5% ou 10% de chaque groupe d'habitation et dans toutes les wilayas algériennes, pour les membres de notre communauté à l'étranger qui désirent acquérir des logements.

Observation : Sachant que tout algérien résidant à l'étranger, a la possibilité d'acquérir un



logement en Algérie, moyennant un crédit auprès des banques nationales ou étrangères agréées en Algérie et ce, en fournissant une attestation de travail de l'Etat étranger où il exerce ainsi que les bulletins de paie mensuels, approuvés par l'ambassade ou le consulat d'Algérie à l'étranger. Nonobstant, M. Mohamed Gahche avait même déjà émis cette proposition au Parlement algérien lors de son intervention du 5 juin 2011.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition.

15. Les enfants de la communauté algérienne à l'étranger et les colonies de vacances algériennes :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère de la solidarité et de la famille, le Ministère des affaires étrangères, la communauté algérienne à l'étranger, le Ministère de l'éducation nationale et tous les Ministères concernés, en vue d'encourager les enfants de notre communauté à l'étranger, à visiter l'Algérie durant les vacances scolaires et estivales afin que nous puissions cultiver chez nos enfants, l'esprit du patriotisme, l'amour de l'hymne et de l'emblème nationaux. M. Mohamed Gahche avait déjà discuté avec de nombreux ministres à ce sujet.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition qui va intensifier l'amour pour l'Algérie et sa défense par les membres de notre communauté à l'étranger.

16. Le scout islamique algérien et les enfants de notre communauté à l'étranger :

Nous travaillerons avec l'organisation du scout islamique algérien, en organisant des rencontres et en invitant les enfants de notre communauté à l'étranger, à venir en colonies durant les vacances scolaires, afin de consolider le lien du sang et de cultiver les principes de l'Etat algérien, chez les enfants de notre communauté à l'étranger.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur avec les responsables de l'organisation du scout islamique algérien et les Ministères concernés, afin de concrétiser



cette proposition qui concerne nos enfants, ambassadeurs de l'Algérie à l'étranger.

17. Visites périodiques à l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes à l'étranger :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale, l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, le Ministère des affaires étrangères et la communauté algérienne, en vue d'organiser des visites périodiques au sein de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, aux différents Etats arabes et les autres Etats où s'accroît le nombre d'Algériens, dans le but de commercialiser ce projet ANSEJ entre les membres de notre communauté à l'étranger en vue de polariser nos émigrés titulaires d'une expérience et d'une grande compétence pour investir dans leur Algérie mère et bénéficier de ce micro crédit comme première étape. Nous savons tous que le développement de certains Etats aujourd'hui était causé par la politique de soutien poursuivie auparavant, en leur accordant des micro crédits ayant entraîné la création de petites entreprises puis moyennes puis gigantesques.

Sachant que l'Algérie est le seul pays à utiliser ce projet de soutien des jeunes par rapport aux autres Etats. Nous prions tous les membres de notre communauté algérienne à l'étranger, de participer amplement pour que l'Algérie puisse atteindre la phase de production afin de garantir une vie meilleure à nos enfants, surtout que le pétrole et le gaz ne sont pas des ressources éternelles.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur avec les Ministères concernés, afin de concrétiser cette proposition et faire en sorte qu'il soit bénéfique pour toutes les parties.

18. La société civile et les associations algériennes à l'étranger :

Nous vous promettons de travailler avec les membres de notre communauté à l'étranger en vue de créer différentes associations à l'étranger et de les inciter à travailler les unes avec les autres, que ce soit dans le même Etat ou bien dans différents Etats. Les relier aussi avec les associations algériennes existantes au pays afin qu'elles puissent être un appui et une source de puissance pour défendre les intérêts de l'Algérie.

Notre communauté algérienne, telle que nous l'avons trouvée et toujours connue, se réjouit et s'épanouit lorsque le nom de l'Algérie s'élève et brille dans les champs internationaux, et



s'attriste lorsque l'Algérie subi un quelconque problème ou événement social ou naturel, tel un seul corps, si un de ses membres se plaint, ce sont tous les autres membres qui le veille. Et M. Mohamed Gahche avait même déjà présenté des idées et des propositions à ce sujet lors de ses interventions du 27 novembre 2011 au Parlement algérien.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition au profit du pays et faire en sorte que les associations algériennes à l'étranger soient un point de liaison entre le pays de résidence et l'Algérie mère.

19. Encourager la création d'un jumelage entre les universités algériennes et les universités étrangères :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Ministère des affaires étrangères, la communauté algérienne à l'étranger et les Ministères concernés, en vue d'encourager nos professeurs qui enseignent dans les universités étrangères, et nos savants responsables et cadres dans les laboratoires étrangers, à créer un jumelage avec les différentes universités algériennes réparties dans les différentes wilayas du pays, afin que nous puissions élever le niveau des universités algériennes pour atteindre les caractéristiques mondiales internationalement reconnues.

Afin de permettre à nos professeurs et savants exerçant en qualité de responsables et cadres au sein des laboratoires mondiaux, de travailler dans les laboratoires algériens en contribuant au développement de la recherche scientifique en Algérie. M. Mohamed Gahche avait même déjà présenté auparavant des interventions au sein du Parlement algérien dont celle du 10 et 11 décembre 2007.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition au profit du pays et du citoyen pour que les universités algériennes et les laboratoires de recherche scientifique deviennent des centres de polarisation des étudiants de tous les pays du monde.

20. Révision de l'opération de notation dans les universités algériennes :

De nombreux professeurs algériens responsables des centres de recherche scientifique à l'étranger se sont plaints lors des visites périodiques, de M. Mohamed Gahche, aux



universités d'Australie, Hong Kong, Malaisie, les Etats Unis d'Amérique et le Canada, du refus des étudiants algériens après la fin de leurs études (Licence ou BAC + 5) venant d'Algérie. Car l'opération de notation anglo-saxonne diffère de la notation française. Par exemple, la moyenne annuelle de la majorité des étudiants licenciés des universités algériennes n'excède pas 12/20 ou 13/20, si cette moyenne est comparée avec la notation anglo-saxonne, cela équivaldrait à la mention moyen ou au-dessous de la moyenne, ce qui les priveraient, au moment de l'étude du dossier avec la commission de l'université, d'une bourse d'études pour poursuivre le magistère ou le doctorat.

Sachant que les universités mondiales et les centres de recherche internationaux distribuent des milliers de bourses pour tous les pays du monde sans partialité aucune, excepté le facteur de notation ou la moyenne annuelle générale de l'étudiant. Et M. Mohamed Gahche en avait discuté de cela à maintes occasions au sein du Parlement Algérien dont la dernière remonte au 27 juin 2011.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur avec les Ministères concernés afin de concrétiser cette proposition et aider de la sorte les étudiants algériens qui désirent poursuivre leurs études à l'étranger, en leur donnant de véritables chances pour obtenir des bourses d'études dans les universités mondiales.

21. Possibilité de séparer le Ministère de la recherche scientifique du Ministère de l'enseignement supérieur :

Travailler avec le gouvernement et les Ministères concernés sur la possibilité de séparer le Ministère de la recherche scientifique du Ministère de l'enseignement supérieur et le rendre ainsi un Ministère indépendant avec un budget spécial indépendant, afin de permettre au Ministère de la recherche scientifique de travailler avec tous les différents ministères séparément, pour que la concentration soit plus précise et englobera uniquement les spécialistes, surtout que nous vivons dans l'ère de la technologie. Le détenteur de la technologie est le détenteur d'armes.

Nos frères et sœurs :

M. Mohamed Gahche avait déjà auparavant présenté une intervention à ce sujet en date du 21 octobre 2010 et, si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition en vue de ramener nos savants algériens propagés à travers tous les pays du



monde développé. Ce sera un grand bénéfice pour le citoyen ainsi que pour le pays.

22. Acquisition d'une matière scientifique (l'histoire algérienne et la révolution algérienne) dans les universités américaines :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère des Moudjahidines, le Ministère des affaires étrangères ainsi que la communauté algérienne à l'étranger, en vue d'encourager la création d'une caisse financière pour l'acquisition d'une matière scientifique spécialisée dans « l'histoire et la révolution algérienne ». Faire en sorte qu'elle soit une matière scientifique enseignée dans les universités mondiales. Puisque la révolution pour l'indépendance de l'Algérie est la plus grande révolution de l'histoire contemporaine.

Cependant, si ce projet est mis en exécution, l'histoire de l'Algérie et la révolution de notre libération, dont nous sommes fiers, seront une matière enseignée dans les plus prestigieuses universités mondiales, et dont nous serons très fiers, particulièrement pour ceux qui ignorent où font semblant d'ignorer notre glorieuse histoire. Ca sera le plus beau cadeau que nous puissions offrir à nos martyrs. M. Mohamed Gahche avait déjà proposé auparavant ce projet en date du 17 mars 2010, lequel fut publié dans plusieurs journaux nationaux.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous vous promettons de travailler dur afin de concrétiser cette proposition avec le gouvernement et les ministères concernés qui, au final, poussera tous les pays et tous les peuples à reconnaître l'histoire et la révolution algériennes – gloire et éternité pour les martyrs.

23. Création d'écoles algériennes privées pour l'enseignement de la langue nationale à l'étranger :

Nous travaillerons avec le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Ministère des affaires étrangères ainsi que la communauté algérienne à l'étranger, sur la possibilité de créer des écoles algériennes dans les pays où s'accroît le nombre des membres de notre communauté.

Parmi les intérêts de ces écoles, c'est de cultiver l'esprit du patriotisme, les ressources et les principes nationaux. Relier le membre algérien à l'Algérie mère en étudiant l'histoire de son pays et faire en sorte que l'hymne national, le drapeau algérien et le manuel scolaire du



primaire algérien circulent entre les membres de notre communauté à l'étranger. M. Mohamed Gahche avait déjà émis une proposition à ce sujet en date du 05 novembre 2007 au Parlement algérien.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur avec le gouvernement et les ministères concernés, afin de concrétiser cette proposition.

24. Travailler avec les gouvernements des pays d'accueil de notre communauté algérienne à l'étranger sur la possibilité d'ajouter la matière de langue nationale et l'histoire algérienne au programme du cycle primaire :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère des affaires étrangères, la communauté algérienne à l'étranger et les associations algériennes agréées à l'étranger. Nous vous promettons de convaincre les pays d'accueil de notre communauté, d'enseigner la matière de la langue nationale et l'histoire algérienne aux enfants de notre communauté dans le cycle primaire, comme c'est le cas pour les autres communautés arabes.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition, qui apportera un grand intérêt au citoyen en particulier et, à l'Algérie en général.

25. Equivalence des diplômes :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les Ministères concernés en vue de faciliter et de diligenter l'équivalence des diplômes universitaires des étudiants et des professeurs algériens et algériennes, licenciés des universités mondiales internationalement reconnues, dans le cadre de ce qui est stipulé par la loi et la législation algérienne.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition et permettre à nos cadres de contribuer au développement et à l'épanouissement du pays.



26. Participer avec l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes pour couvrir les frais des études supérieures des étudiants talentueux désireux de poursuivre les études à l'étranger :

Nous travaillerons avec le Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale, l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes et les Ministères concernés, sur la possibilité de bénéficier du crédit (un milliard de centimes), et le transférer en vue de couvrir les frais des études supérieures à l'étranger des étudiants algériens. Puis, à leur sortie et après avoir travaillé, ils rembourseront cette dette.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition.

27. Inciter le Ministère de la jeunesse et des sports à encourager les jeunes et sportifs des membres de notre communauté à l'étranger à participer aux différents sports pratiqués en Algérie :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère de la jeunesse et des sports ainsi que les clubs sportifs répartis à travers tout notre immense pays à encourager les compétences sportives des membres de notre communauté à l'étranger, en vue de leur participation périodique aux différents jeux.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur, en coordination avec les établissements de l'Etat, afin de réaliser cette proposition.

28. Mode d'accueil des membres de notre communauté aux frontières, aux aéroports et aux ports :

M. Mohamed Gahche a communiqué votre préoccupation au Parlement algérien, il a formé une commission d'enquête et d'investigation constituée de parlementaires, hommes et femmes, de différents spectres politiques. En coordination avec les autorités locales des wilayas, la commission dont M. Mohamed Gahche en faisait partie, a effectué des visites dans différents ports et aéroports algériens (la Capitale, Oran, Bejaia, Annaba) et, en effet, il a été constaté lors de l'accueil de notre communauté en arrivée ou en partance de l'Algérie, l'existence de certaines déficiences, en particulier celles relatives aux personnes ayant des



besoins spécifiques (les handicapés) et, par conséquent M. Mohamed Gahche a obtenu des promesses des responsables locaux visant l'amélioration de la qualité d'accueil, etc.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur en vue d'appliquer notre proposition concernant la pose de caméras de surveillance afin de garantir la quiétude et la sécurité pour tout citoyen, douanier et policier.

29. Contrats légaux pour les journalistes algériens exerçant à l'étranger :

M. Mohamed Gahche a émis lors du débat sur la nouvelle loi d'information au Parlement algérien en date du 28 novembre 2011, une proposition afin de porter intérêt à tous les journalistes, hommes et femmes, qui ont exercé pendant plusieurs années au sein de l'établissement de la radio et de la télévision algérienne ainsi que dans de nombreux journaux nationaux. Ces journalistes, qui se sont déplacés avec leurs familles pour s'installer à l'étranger, qui sont devenus des ambassadeurs pour l'Algérie grâce à leur soutien vis-à-vis du pays. La majorité d'entre eux, est aujourd'hui des correspondants pour certains journaux et radios nationales mais, malheureusement, avec des contrats verbaux illégaux.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur en vue d'inciter le Ministère concerné à appliquer avec diligence cette proposition en régularisant leur situation juridique.

30. Octroyer des opportunités pour les compétences algériennes à l'étranger afin d'investir dans le secteur agricole :

Nous vous promettons de travailler avec le Ministère de l'agriculture ainsi qu'avec les Directions agricoles dans différentes wilayas en vue d'octroyer des opportunités aux compétences algériennes à l'étranger afin d'investir dans les projets agricoles.

Nos frères et sœurs :

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur avec les Ministères concernés en vue de faciliter les procédures administratives pour nos compétences à l'étranger ... ensemble, nous allons inciter la promptitude de l'investissement au pays et élever notre économie nationale.



31. Généralisation de l'enseignement des langues (arabe et amazighe)

Il est obligatoire de généraliser l'expérience de l'enseignement de la langue et de la culture d'origine soit, l'arabe et l'amazighe, se trouvant en France, pour les autres pays. La disponibilité d'un service spécial pour l'enseignement de la langue et de la culture nationales soit, l'arabe et l'amazighe, au niveau de notre ambassade en France, aidera la consolidation de la relation des membres de notre communauté à leurs origines arabe et amazighe ainsi qu'à la culture d'origine, par conséquent, il est obligatoire de généraliser cette importante expérience dans les pays où s'accroît le nombre des membres de notre communauté.

Nos frères et sœurs :

Nous vous promettons, si nous serons élus, si Dieu le veut, que nous travaillerons dur avec le Ministère des affaires étrangères, la communauté algérienne, les Ministères concernés ainsi que les associations algériennes à l'étranger, afin de généraliser cette expérience ayant un grand intérêt pour le pays et pour le citoyen.

32. Bénéfices de la tarification de la carte consulaire

La tarification de la carte consulaire en la rendant à 10 dollars américains permettra de trouver des solutions qui seront bénéfiques à la diaspora algérienne, là où se trouveront ses membres. A titre d'exemple, le nombre des Algériens ayant une carte consulaire dépasse les 2 millions, si la carte serait tarifée à 10 dollars américains, cela va générer un montant équivalent à 20 millions de dollars américains, cette somme permettra d'offrir des aides à apporter aux Algériens résidant à l'étranger.

La tarification de la carte consulaire offrira 20 millions de dollars américains chaque 5 années, si nous partons de la réalité du terrain, une pareille somme couvrira le transport vers l'Algérie des dépouilles des Algériens décédés à l'étranger (ce qui ne dépasse pas 1 million de dollars américains), les 19 millions de dollars américains restant pourront servir à la construction d'école, à aider les familles nécessiteuses lors des fêtes religieuses (l'entraide durant Ramadhan, les Eids, etc.)

Nos frères et sœurs

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition avec les ministères concernés.



33. Faciliter le départ légal de la main d'œuvre algérienne dans les pays du Golf

Un grand nombre d'Algériens diplômés des universités et des centres de formation algériens, accourent, en payant des grosses sommes, vers les pays du Golf en ayant recours au « visa de résidence libre », ces jeunes partent là-bas pour travailler et améliorer leurs niveaux socioéconomiques, mais ils rencontrent des difficultés et des obstacles qui les empêchent de décrocher un poste de travail, contrairement aux nationalités arabes ou autres, qui, selon des accords avec les pays du Golf et leurs pays, et dès leurs arrivées trouvent un poste de travail qui les attende.

Nous proposerons à notre gouvernement et à la société civile d'œuvrer afin d'établir des conventions internationales visant l'exportation de la main d'œuvre algérienne vers les pays du Golf, pour ceux qui souhaitent y aller, et leur assurer un travail et des droits dans le pays d'accueil, ce qui amoindrira du phénomène de l'immigration illégale.

Nos frères et sœurs

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition avec les ministères concernés et qui satisfera toutes les parties.

34. Faciliter le partenariat et l'investissement entre les Algériens résidents à l'étranger et les investisseurs des pays d'accueil

Il existe beaucoup d'Algériens et d'Algériennes actif-ive-s dans les pays de leur résidence, ce qui leur permet de gagner la confiance d'investisseurs étrangers et de les convaincre de venir investir en Algérie selon la règle en vigueur 51% / 49%, mais nombreux sont qui rencontrent en Algérie des grandes difficultés administrative et bureaucratique. Nous souhaitons qu'il ait une organisation centrale au niveau de la Capitale ou des différentes wilayas qui facilite et encourage l'investissement étranger et motive de la sorte les Algériens et les Algériennes qui vont convaincre les investisseurs étrangers de venir en Algérie.

Nos frères et sœurs

Si nous serons élus, si Dieu le veut, nous travaillerons dur afin de concrétiser cette proposition avec les ministères concernés et participer de la sorte dans le développement local et la prospérité de notre pays.

Et tant d'autres...

